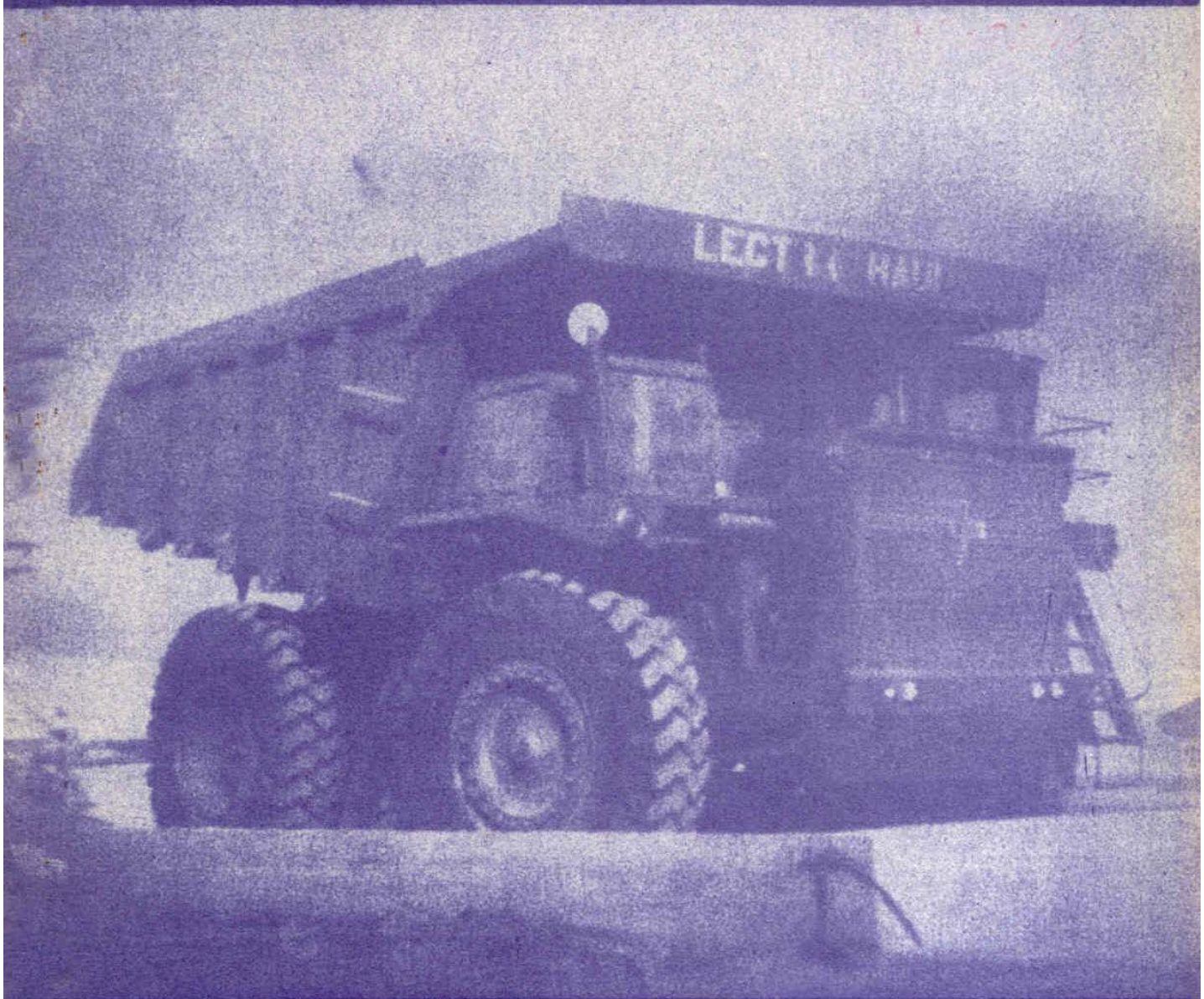


# TAÏBA-INFO



Cher lecteur,

Voici le premier numéro de notre bulletin de l'Entreprise.

Nous disons NOTRE bulletin, car il est bien évident qu'il ne peut être le fait de quelques personnes seulement. Pour vivre, il a besoin de la collaboration de tous, et nous comptons sur VOTRE participation à TOUS.

Il a existé, dans le passé, deux bulletins qui ont vieilli trop vite et sont disparus pour avoir manqué de ce souffle qu'est la participation.

Quand nous demandons la collaboration de tous, nous entendons également celle de votre famille : les idées ne sont pas l'apanage de ceux qui travaillent sur les exploitations.

Le but essentiel de ce bulletin est de créer un lien entre tous, par l'information. Il est nécessaire que chacun connaisse la part active que prend chacun de ses voisins, collègues, subordonnés ou supérieurs, dans la construction de cette entreprise qu'est TAIBA.

Notre bulletin se veut être l'agent de liaison entre le "mineur" et le "laborantin", entre le "laveur" et le "comptable", entre "l'électro-mécanicien" et le "gars des embarquements", entre PARIS, DAKAR et TAIBA.

Nous recevons de nombreuses revues qui, malheureusement, ne circulent pas ou peu. Les techniques changent très rapidement : il n'est que de regarder notre mine pour s'en rendre compte. Mais combien sont réellement au courant de ce qui se passe ? Que savons-nous également des événements qui nous entourent ? Que savons-nous de ce qui se passe ailleurs que dans notre "brousse" ?

Nous espérons que notre bulletin pourra répondre à toutes les questions que nous nous posons.

NOTRE bulletin sera ce que VOUS le ferez.

A l'avance, nous vous remercions de toutes vos suggestions, de toutes vos observations, de toutes vos critiques.

Le Comité de rédaction.

P.S.- Qui nous enverra des idées pour le titre et la couverture ?

## APERCU SUR LES RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION EN 1969

La production réalisée en 1969 a légèrement dépassé la production prévue : 1 035 000 tonnes contre 1 000 000.

Elle marque cependant un recul par rapport aux productions des deux années précédentes (1 115 000 t en 1967 et 1 110 000 t en 1968). Mais on peut dire que ce recul est essentiellement dû à la dégradation de certaines conditions naturelles.

En effet l'exploitation, cette année, s'est rapprochée de la bordure stérile du gisement, jusqu'à la longer et même empiéter sur elle dans les dernières passes (76 et 77).

Dans une telle zone de bordure, on assiste :

- à une diminution de l'épaisseur de la couche
- à un élargissement des passages de sable à l'intérieur du phosphate
- à un développement de l'altération, qui appauvrit le minerai en phosphate, et l'enrichit en féral.

Quelques chiffres illustrent ces différents points :

- rendement au m<sup>2</sup> : 1.93 t de concentré en 1969, contre 2.53 t en 1968
- rendement au godet de 7 W : 2.30 t de concentré en 1969, contre 2.44 t en 1968
- teneur en féral : 3.32 % en 1969, contre 3.01 % en 1968.

La différence de teneur en féral peut paraître faible. Mais il y a féral et féral. Il y a celui qui résulte d'un apport d'impuretés sous certaines conditions, par exemple au contact des passages de sable, qui sont des zones privilégiées pour la circulation des eaux souterraines. Et il y a celui qui provient de l'altération généralisée de la couche, altération qui arrive à affecter chaque grain de phosphate, le transformant en particulier, plus ou moins totalement, en phosphate d'alumine. Dans ce cas, la Laverie est pratiquement impuissante à produire un concentré à teneur acceptable, sauf à consentir de gros sacrifices sur la récupération : pendant une bonne partie de l'année, la Laverie a été placée devant cette délicate alternative.

Sans ces conditions naturelles défavorables, la production aurait sans doute égalé, voire dépassé, celles des années antérieures, car le fonctionnement de la chaîne de production a été très satisfaisant et a atteint un nouveau record (75.1 %), tandis que la 1250 B, de son côté, avait à nouveau un coefficient de marche satisfaisant (77.4 % contre 70.3 % en 1968).

C'est d'ailleurs au chapitre des terrassements qu'ont été enregistrées cette année les plus grandes satisfactions.

Pour la 650 B, comme pour la 1250 B, le coefficient de marche a été en net progrès : 75.9 %, contre 67.9 %.

L'abattage hydraulique, avant sa mise hors service, a permis le décapage de quelque 1.2 Mm<sup>3</sup> de plus que prévu.

L'ensemble roue-pelle - convoyeurs - remblayeur qui a pris le relais, après seulement quelques semaines de mises au point a déjà atteint des rendements mensuels comparables.

Au total, ce sont près de 17 millions de m<sup>3</sup> qui ont été déplacés, cette année, soit un progrès de 11.5 % par rapport à 1967, année du précédent record en matière de terrassements.

On a vu les difficultés auxquelles la Laverie a dû faire face au cours de cette année. Elles se sont traduites par une dégradation générale des résultats, sauf en ce qui concerne la teneur en P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> des concentrés, comme on peut le voir ci-dessous .

	<u>1968</u>	<u>1969</u>
Taux de récupération du P205 en flottation	92.00 %	90.32 %
Teneur en P205 des concentrés	37.65 %	37.68 %
Teneur en Féral des concentrés	2.40 %	2.63 %
Consommation de réactifs à la tonne vendable	122	125

Sur le plan commercial, régression également, puisque le total des ventes n'a atteint que 937 747 tonnes, contre 985 675 en 1968.

Séchage et expéditions des tonnages correspondants ont naturellement pu être assurés sans difficulté.

En ce qui concerne le prix de revient technique, les réalisations, tout en restant en-dessous du niveau prévu, ont accusé une augmentation d'une année sur l'autre : 1966 F/t.v. contre 1859.

Cet écart peut s'expliquer en partie par l'augmentation de la charge salariale et la hausse des prix, mais il ne faut pas perdre de vue, en outre, que l'avance de terrassements, en 1969, s'est encore accrue de quelque 800 000 m<sup>3</sup>, dont l'incidence sur le prix de revient n'est pas tout-à-fait négligeable.

Enfin, pour ce qui est de la Sécurité, 1969 peut être considéré comme une assez bonne année, en tous cas une année qui a fait progresser les résultats cumulés depuis 1965, comme en témoigne la comparaison des taux de gravité et de fréquence à fin 1968 et fin 1969 respectivement.

	<u>Fin 1968</u>	<u>Fin 1969</u>
Taux de gravité = $\frac{\text{Nombre de journées perdues} \times 1000}{\text{Nombre d'heures de travail}}$	: 3.273	2.699
Taux de fréquence = $\frac{\text{Nombre d'accidents} \times 100\ 000}{\text{Nombre d'heures de travail}}$	: 18.483	15.508

R. GAUTIER

## PRIME MENSUELLE DE RENDEMENT

A compter du 1er Janvier 1970 la prime mensuelle de rendement sera indexée sur la production pour 3 % et sur la sécurité pour 3 %, soit un total de base de 6 % avec un plafond de 9 %.

### BASES DE CALCUL DU TAUX DE LA PRIME :

A - Sur tonnage : Il sera accordé 3 % lorsque le tonnage produit sera égal au tonnage prévu.

Pour 1000 tonnes supplémentaires produites, le taux de la prime sera augmenté de 10 %.

Pour 1000 tonnes en moins, le taux de la prime sera diminué de 10 %.

B - Sur sécurité : Il sera accordé 3 % lorsque le taux de gravité sera égal à 2.8.

Pour une variation de 0.1 en moins, le taux de la prime sera augmenté de 10 %.

Pour une variation de 0.1 en plus, le taux de la prime sera diminué de 5 %.

### ELEMENTS ENTRANT DANS LE SALAIRE POUR LE CALCUL DE LA PRIME

- Montant du salaire du mois (horaire de l'Entreprise)
- Heures supplémentaires
- Ancienneté.

### NE DOIVENT PAS ETRE COMPRIS DANS LE CALCUL DE LA PRIME LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Prime forfaitaire (poussière, salissure, outillage)
- Rémunération de congé
- Remboursement de frais (déplacement, panier, etc..)
- Les rappels de salaire correspondant à une période antérieure à la mise en application de la prime.

### PERSONNEL PARTANT EN CONGÉ COURS DE MOIS

La prime sera calculée sur le salaire de présence perçu par l'agent pendant le mois.

### PERCEPTION DE LA PRIME

Elle sera perçue sur la paie du mois suivant le mois considéré.

---

## CONNAISSANCE DE NOTRE MINERAI

La nature chimique du Phosphate de Taïba

Compagnie Sénégalaise "des" Phosphates de Taïba .....

Est-ce à dire que plusieurs variétés de phosphates sont exploitées à Taïba ? Pas du tout, il n'y en a qu'une seule. L'usage veut simplement que, dans le nom des compagnies phosphatières, le terme phosphate soit employé au pluriel. Ainsi, l'Office Chérifien des Phosphates ou la Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès, n'exploitent également qu'une seule variété de phosphate.

D'ailleurs, pour être rigoureux, la mine de Taïba renferme, non pas du phosphate, mais un minerai de phosphate. La nuance est importante.

Le minerai à Taïba se compose d'un minéral contenant le phosphate proprement dit, et d'une quantité variable d'impuretés constituant la gangue stérile. Il importe donc de bien différencier:

- l'espèce chimique (le phosphate)
- l'espèce minéralogique (le minéral)
- l'espèce minéralurgique (le minerai = le minéral + la gangue).

Proposons-nous aujourd'hui d'examiner brièvement l'espèce chimique, c'est-à-dire le phosphate.

Le phosphate contenu dans notre minerai peut être considéré comme une association, en proportion définie, de deux oxydes : un oxyde de phosphore et un oxyde de calcium. L'oxyde de phosphore en question est l'anhydride phosphorique ; son symbole chimique,  $P_2O_5$ , est familier à la plupart d'entre nous. L'oxyde de calcium, communément appelé "chaux", a pour symbole  $CaO$ .

Les deux oxydes sont associés de telle façon qu'il y a toujours 3  $CaO$  pour 1  $P_2O_5$ . La quantité élémentaire d'un composé chimique étant la molécule, on dira donc que la molécule de phosphate renferme 3 molécules  $CaO$  et 1 molécule  $P_2O_5$ . De là le nom de phosphate "tricalcique" attribué à notre phosphate.

Attention ! La proportion 3  $CaO$  pour 1  $P_2O_5$  est une proportion en nombre de molécules et non en poids. Les poids moléculaires de  $CaO$  et de  $P_2O_5$  sont en effet très différents. Un calcul simple montre que le phosphate tricalcique pur contient, en poids, 54.2 % de  $CaO$  et 45.8 % de  $P_2O_5$ .

F.HOUTE

(Tout complément d'information concernant cet article peut être demandé à la Section Recherches).

## POURQUOI DÉLÉGUER ?

Motivation ou irresponsabilité. Vaut-il mieux avoir un service où le personnel se sent concerné par son travail, quitte à lui reconnaître le droit de se tromper, ou un service où la réponse perpétuelle est :

"Le patron l'a dit." Cette dernière formule, rituelle, explique que l'on puisse effectuer, le coeur allègre et la conscience en paix, les tâches les plus absurdes ?

Créativité et responsabilité. Le subalterne n'est-il pas le mieux placé pour avoir des idées intéressantes sur les améliorations qu'il peut apporter à son propre travail ? Seulement, ces idées nouvelles ne jailliront que si ce subalterne sait qu'il est pleinement responsable ?

Or, qui est le mieux placé pour obtenir les informations et les mettre en politique ? Celui qui est au sommet de la pyramide ou celui qui occupe la position qui fait l'objet de l'information ? Le second, certes, mais cela suppose que l'on ait confiance en la personne qui donne cette information : la délégation n'est-elle pas en un sens synonyme de confiance ?

Comment former des successeurs à un poste si on ne leur donne jamais la possibilité de prendre des responsabilités ? C'est l'une des tâches essentielles du bon manager que de se préparer des successeurs.

Comment évaluer les subalternes s'ils n'ont aucune responsabilité et si, quoi qu'ils fassent, leur supérieur est sur leur dos pour faire les choses à leur place ?

## COMMENT DELEGUER ?

Premier principe : délégation de responsabilité et délégation d'autorité doivent aller de pair. C'est une simple question de bon sens, mais de nombreuses expériences de délégation ont échoué simplement parce que l'autorité n'avait pas été déléguée en même temps que les responsabilités.

Deuxième principe : tout ne se délègue pas. La délégation n'est pas une panacée. Autrement dit, toute tentative de délégation doit se faire parce qu'elle permet d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise et non pour la beauté du geste. Prenons une entreprise où la délégation se fait par produit, chaque chef de produit étant entièrement responsable de la fabrication à la vente. Il n'est pas du tout certain, dans ce genre d'organisation, que la gestion financière doive aussi être déléguée : c'est même au contraire une activité que l'on a intérêt à centraliser.

Dans ces conditions que faire, pratiquement, pour déléguer ?

- 1/ Analyser les tâches et les fonctions pour en saisir les différents éléments.
- 2/ Déterminer la logique interne qui lie ces éléments les uns aux autres. Cela permettra de déléguer des éléments qui soient vraiment déléguables.
- 3/ Etudier qui est le mieux placé pour assumer ces éléments, en fonction de l'information dont il dispose, de ses capacités, de ses aspirations.
- 4 / Si on décide de déléguer, alors déléguer vraiment. Autrement dit, laisser toute l'autonomie voulue à celui au profit de qui on a délégué. Il ne faut pas le contrôler à chaque instant, car le subalterne préfère demander l'accord de son supérieur avant de faire quoi que ce soit. Ce dernier aura alors beau jeu de dire : "On leur donne la délégation et ils n'en veulent pas ." Une telle mystification s'avère catastrophique à tous points de vue.

En conclusion, la délégation n'est pas un symbole : c'est un outil de gestion qui doit être pratique et bien utilisé.

---



## UNE GRANDE VISITE

Le Lundi 16 Février 1970, notre Exploitation de Taïba a eu l'honneur de recevoir Monsieur le Président de la République du Sénégal.

Accueilli à son arrivée par notre Président, Monsieur ROBERT, Monsieur le Président de la République prit place avec sa nombreuse suite de personnalités, sur la tribune aménagée avec soin, par notre Service du Personnel, dans l'enceinte du carreau.

Dans son discours de bienvenue, Monsieur ROBERT a surtout insisté sur les efforts considérables d'investissements faits à Taïba depuis l'origine. Monsieur ROBERT, faisant allusion au devenir de notre entreprise, a souligné l'importance que Taïba attache à la formation de tout le personnel employé, dans le cadre d'une franche collaboration avec les autorités du pays.

Répondant par une allocution improvisée, Monsieur le Président SENGHOR a souhaité que dure cette collaboration pour le mieux-être de la région et du Sénégal. Parlant de la formation, Monsieur le Président SENGHOR a dit tout l'intérêt qu'il porte à ce problème mais, a-t-il ajouté, dans l'intérêt de l'entreprise comme du pays, il n'est question de sénégaliser que les postes qui sont jugés pouvoir l'être.

Les personnalités se rendirent ensuite au "Belvédère", point de vue culminant tous les travaux de nos mineurs. Elles purent ainsi admirer la dextérité de tous nos conducteurs que Monsieur le Président de la République tint à voir d'un peu plus près en se rendant directement sur les plateformes de travail.

Puisse cette visite renforcer encore les liens qui unissent tous les travailleurs de l'entreprise pour que, longtemps encore, vive TAIBA.

---

"LES TRIBULATIONS DE BASILE"

(Roman vécu)



Suivi de :

"LA PETITE RECETTE" (Extrait)

et

"LE VOYAGEUR EST FATIGUE" (Essai).

Une production du Service Transport  
de la C.S.P.T.

80, Avenue Kléber - PARIS 16<sup>e</sup>

Tél. : 727.00.50

Télex : 27.945

Télégramme : Sénéfos Paris.

## LES TRIBULATIONS DE BASILE

BASILE est né un beau jour où le soleil brillait.

Car il y a toujours du soleil quelque part.

Surtout lorsqu'on part !

Il paraissait très fort pour son âge

(A 8 jours on est adulte chez les colis)

Et prêt à affronter les dangers du voyage.

Mais y avait-il vraiment danger ?

De TAIBA à CHENOUS la route était sûre et des agents veillaient.

Plus de loups depuis belle lurette !

Alors que craindre ?

Bon voyage BASILE !

Et BASILE prit place dans une voiture.

Tiens un cahot ! puis deux, puis vingt ..

BASILE fut bien content d'arriver à DAKAR.

BOUM! à terre. BOUM ! sur un chariot.

Maman ça vibre !

"C'est pour où ça ?"

BOUM ! sur le côté. BOUM ! sur l'autre.

"Ah voilà ses marques !"

Glissement, râclage.

"Faut le mettre là dessus. Ho, Hisse ! BOUM ! RRRAAA.

"Laisse ses marques en vue ."

BASILE commençait à avoir mal au ventre.

Sa belle rosette s'était détachée.

"A quai! " RRRAAA .... BOUM .... crac .... aïe .

Toujours sur le côté "à cause de ses marques", BASILE sentait qu'à

L'intérieur "ça" commençait à grouiller.

Sifflets, appels, chocs, court mais impressionnant voyage

aérien.



BASILE se retrouva coincé entre Mlle KANTINE et M. BAH LÔ  
tandis que Mlle MALEE l'écrasait de tout son poids augmenté  
de celui des autres occupants qui avaient pris place sans  
vergonne au-dessus d'elle.



La semaine lui parut longue.

A chaque mouvement du navire s'imprimait une nouvelle plaie  
dans sa chair.

"Drôlement rapide ce grutier ! Quoi ? eh bien mets lui un  
bout de ficelle".

Ce vieux remède permit à BASILE de retrouver un peu de forme.

Mais dans le wagon il commença de vomir.



Il sentit à peine au dépôt que son ventre avait éclaté.

Et c'est dans le camion qu'il rendit l'âme.

"Et çà c'est p'têt encore à vous ..... "



REQUIEST IN PACE

-----

## LA PETITE RECETTE

- Choisir une CAISSE (ou CANTINE) SOLIDE de grandeur appropriée
- La napper intérieurement d'un MATELAS moelleux et, si nécessaire, étanche
- Y disposer vos objets après les avoir soigneusement enveloppés séparément d'un MANTEAU douillet (sans oublier d'en dresser l'inventaire en 3 exemplaires)
- Couler entre, ces objets des CALES élastiques
- Couvrir du reste du MATELAS
- Fermer PROVISOIREMENT
- AGITER d'abord doucement puis plus fort (très important)
- En cas de bruit suspect ROUVIR et vérifier le CALAGE. (Au besoin jeter ce qui est cassé)
- Fermer de façon provisoirement définitive
- MARQUER très lisiblement sur 4 faces c'est plus prudent (encre indélébile ou peinture)
- Faire CERCLER (caisse)
- Mettre au FOUR (GON).

N.B.- Bien remettre au transitaire une copie de l'inventaire ainsi que les factures des objets neufs avec un double des clés s'il s'agit d'une cantine et adresser une copie de l'inventaire chiffré au Service Transport aux fins d'assurance.

---

## LE VOYAGEUR EST FATIGUE

Enfant ne pleure pas ! BASILE est mort c'est vrai mais il est allé jusqu'au bout. Ses forces seules l'ont trahi, pas son courage. Et s'il est arrivé si las, si complètement vidé, aucun reproche ne peut lui être adressé. Il a fait son devoir.

A présent il te faut faire le tien :  
le venger !

Puise dans tes RÉSERVES, tout de suite !

Sers les avec vigueur et rigueur au bas du récépissé qui te sera présenté, sans tenir aucun compte des protestations de bonne foi véhéments du livreur : "COLIS ENDOMMAGE (ou éventré ou manquant) JE DEMANDE LA VÉRIFICATION CONTRADICTOIRE !" Date et signe. C'est une botte imparable qui fait toujours mouche.

Mais ATTENTION ! ne t'aventure pas ensuite à vouloir porter secours au blessé même s'il est mourant. Attends pour ce faire la présence d'un témoin dûment ment habilité par le transporteur ou l'assureur.

Prends plutôt une feuille de papier et couches y de façon aussi détaillée que possible tes constatations sur l'état de BASILE, son aspect. Adresse le tout sous pli RECOMMANDE dans les 48 heures (impératif) au dernier transporteur dont le nom et l'adresse doivent figurer sur le récépissé (ou bon de livraison).

Bien sûr, tu conserveras pour toi un double de cette lettre et tu m'en adresseras une autre aussitôt par même courrier afin que je t'aide à assouvir ta vengeance.

Alors, enfant, tu verras des lendemains qui chantent des remboursements rapides et "sans histoires" .....

---

## BOULES - PETANQUE

### DEPLACEMENT A DAKAR-YOFF du 15 FEVRIER 1970

Concours organisé par l'A.S.A.C.

47 triplettes engagées.

A souligner le comportement de la triplette CALVIER- DENAJA - MARCHESANI qui a été suivi avec intérêt.

Notre sympathique trio a atteint les quarts de finale et s'est incliné très honorablement devant une des plus réputée équipe dakaroise.

### DEPLACEMENT A THIES du 26 FÉVRIER 1970 EN NOCTURNE

Concours organisé et gagné parla Boule Amicale Thiessoise.

Hélas ! notre toujours sympathique trio semblait ignorer qu'en sport boule, comme parmi les vagues de haute mer, il y a des crêtes et des fonds. Le désobligeant score réalisé leur en a fourni une preuve certaine.

Par contre le satisfaisant résultat obtenu en finale de ce même concours par la charmante triplette composée de Mesdames DELMOTTE et DALMASSO - M. DALMASSO a permis de soutenir, au retour, le moral altéré de nos représentants moins heureux.

### CONCOURS DU 22 FÉVRIER 1970 à TAIBA

10 triplettes engagés.

#### Résultat finale

Equipe DALMASSO-HOPP-DONZELOT

Gagne

Equipe DENAJA -CARDINAEL-TSCHUI

par 13 à 5

Une coupe a été offerte à chaque membre de l'équipe gagnante.

---

## RIONS UN PEU

### Pas de chance

Un maçon tombe du 1er étage d'une maison en construction. On le ramasse et on lui tend un verre d'eau. Le maçon boit, fait la grimace et demande d'un air écoeuré :

- "Alors, de quel étage faut-il tomber pour avoir droit à un verre de vin ?"

?

Au moment de quitter la salle de spectacle, un spectateur, un peu trop bousculé à son gré, dit:

- "Si tout le monde restait à sa place, en attendant que tout le monde sorte, on irait plus vite !"

o            o  
o